

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le trente et un mars à dix-huit heures le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce.

Absents excusés : Madame COSTE Sylvie, Messieurs DE BRUYNE Vincent, TASSIN Michel

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 24/03/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 7

Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Compte de Gestion du budget principal de l'exercice 2022 établi par Madame le Comptable du Trésor de SISTERON dont le résultat est le suivant :

• section de fonctionnement :	excédent de	124 336.42 €
• section d'investissement :	excédent de	<u>8 357.72 €</u>
<u>résultat global</u> :	excédent de	132 694.14 €

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce document budgétaire

Le Conseil, à l'unanimité,

- **Approuve le Compte de Gestion du budget principal de l'exercice 2022 de Madame le Comptable du Trésor selon les éléments indiqués ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 03 avril 2023,
Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

